



Jodoigne, le 17 juin 2019

## Commande des repas pour les mois de septembre et octobre 2019

Pour l'année scolaire 2019-2020, nous continuerons à collaborer avec la société TCO. Les prix des repas chauds augmentent de 0,30€, le prix du potage reste inchangé, à savoir :

- Repas chaud pour les enfants de maternelle: 3,60 €/jour
- Repas chaud pour les élèves de primaire: 4 €/jour
- Potage seul, à consommer avec le pique-nique: 0,70 € / bol/jour

**Nous vous demandons de bien noter qu'il n'y aura pas de repas chaud ni de potage les lundi 2 et mardi 3 septembre. Ce service reprendra à partir du jeudi 5 septembre.**

Le paiement se fera toujours de façon anticipée par virement bancaire pour la date prévue et tiendra lieu d'inscription. Si votre enfant est malade, les repas ne seront déduits de la facture suivante qu'à certaines conditions : vous devrez avoir prévenu le secrétariat de l'absence par téléphone ou par mail la veille (ou le vendredi pour le lundi) **avant midi**. Nous ne savons malheureusement rien faire pour les absences du jour-même, tout repas non décommandé la veille nous étant facturé.

La première commande couvrira exceptionnellement 2 mois, septembre et octobre. Si vous désirez inscrire votre (vos) enfant(s) aux repas chauds pour ces 2 mois, veuillez verser la somme de :

- Repas chauds en maternelle : 104,40 €
- Repas chauds en primaire : 116 €
- Potage: 20,30 €

sur le compte **BE52 7320 0601 9509** en mentionnant les nom, prénom et classe de votre (vos) enfant(s) pour le **20 août au plus tard**. Cette date correspond à celle où le paiement doit nous être parvenu pour que l'inscription soit prise en compte.

Je vous remercie de votre compréhension et me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Véronique Lacroix